

A mon avis, les dispositions de l'article 26 du Règlement ne s'appliquent que lorsque surgit une situation critique et subite qui nécessite un débat immédiat à la Chambre. Ces dispositions ne s'appliquent pas lorsque nous sommes en présence d'une situation qui évolue depuis un certain temps. Les députés savent fort bien que cette proposition a été formulée à la Chambre à maintes reprises depuis quelques semaines, notamment durant le long débat qui s'est déroulé au sujet du bill C-262. Cette situation seule nous porte à croire que la motion proposée ne répond pas aux critères établis dans le Règlement.

Dans les circonstances et comme, je le répète, la décision de l'Orateur en l'occurrence porte essentiellement sur la procédure, je dois conclure que pour aujourd'hui au moins, la motion ne peut pas être mise en discussion.

## QUESTIONS ORALES

### LA SITUATION ÉCONOMIQUE

#### LES MESURES ÉCONOMIQUES AMÉRICAINES—LES GRIEFS DES É.-U. CONTRE LE CANADA—LA MÉTHODE DE COMMUNICATION

**L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition):** Monsieur l'Orateur, je voudrais demander au premier ministre si, à la lumière des plus récentes nouvelles publiées dans les journaux au sujet d'une présumée liste de griefs américains contre le Canada, il pourrait dire à la Chambre si son gouvernement, comme on l'a signalé dans les journaux, a effectivement demandé au gouvernement américain de lui communiquer une liste précise de plaintes concernant nos relations commerciales avec les États-Unis?

**L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures):** Monsieur l'Orateur, comme j'ai eu moi-même des entretiens sur ces questions aux États-Unis, peut-être me permettra-t-on de répondre à la question. Au cours de nos récents entretiens avec les représentants américains, ils nous ont de temps à autre donné à entendre qu'ils aimeraient négocier certaines questions avec nous; nous avons répondu, bien sûr, que nous serions heureux d'en avoir une liste, mais jusqu'ici nous n'avons rien reçu.

**L'hon. M. Stanfield:** J'aurais une question supplémentaire pour le premier ministre. Le gouvernement a-t-il l'intention d'adopter comme principe de traiter directement avec les États-Unis, ou le premier ministre compte-t-il continuer à communiquer indirectement avec les États-Unis au moyen de discours prononcés au Canada et aux États-Unis, de fuites ici et là, et de communiqués?

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Monsieur l'Orateur, en ce qui nous concerne, il n'y a pas eu de communications indirectes; elles se sont toujours faites au niveau des ministres et des hauts fonctionnaires. Si le chef de l'opposition se fonde sur une fuite, il s'en sert donc indirectement, mais nos relations avec les autorités américaines sont très directes. Sauf erreur, le Département d'État et la Maison-Blanche ont nié l'authenticité de cette fuite. Si, en fait, il s'était agi d'une démarche détournée auprès du Canada, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures devait communiquer avec le Département d'État pour lui demander si cette fuite voulait dire quelque chose, mais nous apprenons maintenant que le Départe-

[M. l'Orateur.]

ment d'État et la Maison-Blanche ont déclaré que ces fuites ne sont pas du tout authentiques.

**L'hon. M. Stanfield:** Je ne parle pas seulement de cette fuite-là, mais de plusieurs discours de ministres et de secrétaires parlementaires au Canada qui semblent mener vers une détérioration considérable des relations entre les deux pays. Puisqu'il y a maintenant huit semaines que j'ai initialement pressé le premier ministre de communiquer directement avec le président Nixon et puisque rien, entre-temps, n'a été tiré au clair et que la situation semble avoir empiré, je voudrais demander si le premier ministre est disposé maintenant à revenir sur son attitude et à se mettre directement en communication avec le président Nixon?

**Le très hon. M. Trudeau:** Monsieur l'Orateur, il y a eu entre les deux gouvernements des communications extrêmement directes. Je n'ai pas jugé nécessaire de parler maintenant directement au président Nixon.

#### LES SUJETS DE NÉGOCIATION ENVISAGÉS PAR LES É.-U.—LES ENTRETIENS AU SUJET DE LA SURTAXE

**M. David Lewis (York-Sud):** Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question supplémentaire au premier ministre ou au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Comme ce dernier a indiqué, aujourd'hui, que le ministre des Finances a dit en d'autres occasions et que le ministre de l'Industrie et du Commerce a signalé en d'autres occasions encore que les États-Unis ont manifesté le désir de négocier certaines questions, puis-je demander si officiellement ou officieusement, directement ou indirectement, au niveau des ministres, des fonctionnaires ou autrement, le gouvernement a été informé des sujets que l'administration américaine veut négocier avec le gouvernement canadien?

**L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures):** Monsieur l'Orateur, bien entendu, nous sommes à négocier l'accord de l'automobile; cette affaire n'a donc rien de nouveau. Les négociations se poursuivent depuis des mois. Certains articles de la liste qui a transpiré au *Tribune* de Chicago nous sont connus; d'autres, je dois l'avouer, sont nouveaux. Nous avons toutefois une liste nous aussi.

**Des voix:** Oh, oh!

**Une voix:** Vous avez une liste?

**Une voix:** L'avez-vous divulguée?

**L'hon. M. Sharp:** Je ne crois pas que ce soit notre intention, en ce moment, d'échanger des listes par la voie des journaux, pas plus que ce ne soit l'intention de l'administration américaine. Nous avons cependant des problèmes analogues que nous aimerions négocier avec les États-Unis, notamment leur interdit frappant l'importation d'uranium, les dispositions de la loi sur les droits de reproduction relatives à la fabrication et leurs restrictions relatives à l'immigration aux États-Unis. Notre liste est longue, mais, à mon avis, nos deux pays devraient négocier ces questions par les filières habituelles sans les relier à la surtaxe.